



**HAL**  
open science

## Prospectives agricoles locales et dynamiques urbaines en Pays de la Loire

J. Huet, Roxane Le Guen, B. Thareau, C. Ruault

► **To cite this version:**

J. Huet, Roxane Le Guen, B. Thareau, C. Ruault. Prospectives agricoles locales et dynamiques urbaines en Pays de la Loire. *Innovations Agronomiques*, 2011, 17, pp.139-148. 10.17180/c83z-rp71 . hal-02642092

**HAL Id: hal-02642092**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02642092v1>**

Submitted on 28 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## **Prospectives agricoles locales et dynamiques urbaines en Pays de la Loire**

Huet J.<sup>1</sup>, Le Guen R.<sup>2</sup>, Thareau B.<sup>2</sup>, Ruault C.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire, 9 rue André Brouard – BP 70750 – 49105 Angers Cedex 02

<sup>2</sup> Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, 55 rue Rabelais - BP 748 - 49 007 Angers Cedex 01

<sup>3</sup> GERDAL, Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Locales

Correspondance : [Janick.HUET@pl.chambagri.fr](mailto:Janick.HUET@pl.chambagri.fr)

### **Résumé :**

Quelle est la place de l'agriculture et des agriculteurs dans le développement des territoires périurbains, comment articuler des dispositifs de développement agricole, et d'aménagement urbain ? Tel était l'objet du projet « Prospectives agricoles locales et dynamiques urbaines » (Casdar PALDU). S'intéressant aux territoires périurbains d'Angers, Nantes et le Mans, le projet a mobilisé les points de vue des agriculteurs, d'agents du développement agricole et des collectivités locales, avec l'appui de sociologues. Il a permis de mieux connaître les agricultures et les agriculteurs de ces territoires périurbains. Toutes et tous n'ont pas la même logique, entre développer la production, diversifier ou intensifier l'activité sur des surfaces réduites, valoriser un patrimoine, pratiquer l'agriculture pour le loisir. Les agriculteurs expriment une multitude de contraintes liées à l'exercice de leur métier en milieu périurbain. Ils demandent à pouvoir se fédérer pour dialoguer avec les élus... Les élus locaux connaissent l'agriculture, surtout à l'échelle communale. Leurs projets reflètent des visions diverses de l'agriculture : emploi, entretien du paysage, production locale... Une majorité entend contribuer à orienter l'évolution de l'agriculture, même si le sujet « agricole » est peu débattu entre eux. La construction de relations entre Chambres d'agriculture et intercommunalités exige du temps, et passe notamment par la configuration de collectifs d'agriculteurs, reconnus comme interlocuteurs par la Collectivité. Mais pour organiser et accompagner le dialogue agriculteurs – élus, il ressort des conditions de réussite : mobiliser des moyens d'animation sur la durée, mobiliser les agriculteurs dans leur diversité, les aider à construire un point de vue propre, progresser vers des problèmes clairement énoncés et traitables pour des pistes d'actions concrètes... Le rôle d'interface joué par les agents de Chambres d'agriculture apparaît là primordial.

**Mots clés :** Agriculture périurbaine, développement agricole, dialogue

### **Abstract: Local agricultural prospects and urban dynamics in the Pays de Loire region**

What is the role of agriculture and farmers in the development of peri-urban areas, and how to articulate measures of agricultural development on the one hand, and urban development, on the other hand. This was the main objective of the project "Prospects local agricultural and urban dynamics" (CAS PALDU DAR). Focusing on the peri-urban areas of Angers, Nantes and Le Mans, the project involved the specific views of farmers, agricultural development agents and local authorities, supported by sociologists. It made it possible to learn more about agriculture and farmers in the peri-urban areas. Every part has its own logic as regards developing production, diversifying or intensifying activity of small areas, developing a heritage, farming for pleasure. Farmers also expressed numerous constraints and opportunities linked to their work on the urban fringe. They asked to join forces to interact with elected officials around the areas where they have competence and levers. Local elected officials have a knowledge of agriculture and farmers, but especially at the local level. Their plans reflect different visions of agriculture: employment, landscape maintenance, local production, social relations... A majority of elected officials intend to contribute to the future

development of agriculture. But the "agricultural" topic is little discussed between elected representatives including at intercommunal levels. The study of the construction of relations between the Chambers of Agriculture and intercommunalities has showed the time necessary to establish long-term relationships. They tend to set up such local groups of farmers, recognized as partners by the local community. But there are prerequisite conditions to successfully organize and support the farmers dialogue elected in suburban area: resources for animation over time, mobilizing all the diversity of local farmers, helping them to build a personal point of view of farmers. Conditions for a successful dialogue with elected officials are to regulate the debates during meetings, namely to progress towards clearly defined and treatable problems to identify concrete possibilities of action. The role played by the agents working in the Chambers of Agriculture is there crucial.

**Keywords:** peri-urban agriculture, rural extension, dialogue

## 1 – Objectifs et déroulement du projet

Quelle est la place de l'agriculture et des agriculteurs dans le développement des territoires périurbains ; et comment articuler des dispositifs de développement agricole, d'un côté, et d'aménagement urbain, de l'autre ? Tel était l'objet central du projet « Prospectives agricoles locales et dynamiques urbaines » (PALDU), déposé auprès du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche dans le cadre de l'appel à projets 2006 de développement agricole et rural d'innovation et de partenariat (fond Casdar), et mis en œuvre sur les territoires périurbains d'Angers, Nantes et le Mans. A partir des points de vue spécifiques des acteurs du monde agricole et des collectivités locales, deux types de questions avaient été formulés :

### - Du point de vue des organisations agricoles :

1. Comment, à l'échelle des aires urbaines, les préoccupations et les objectifs des agriculteurs peuvent-ils s'articuler avec les processus émergents d'aménagement et de développement territorial urbain ?
2. Comment ces organisations professionnelles peuvent-elles prendre en compte les questions des agriculteurs périurbains dans leurs interventions de développement ?

### - Du point de vue des élus des collectivités locales :

1. De quelle façon intégrer les orientations du monde agricole dans leurs choix d'aménagement et d'urbanisme ?
2. Comment faire coïncider, à partir de l'échelle locale, les objectifs des agriculteurs et ceux de l'agglomération et des intercommunalités ?

#### 1-1. Les partenaires du projet

Une quarantaine d'agents ont participé activement au projet PALDU : des chargés de missions de chambres d'agriculture et de structures d'appui au développement agricole et des agents des collectivités locales (Nantes Métropole, Angers Loire Métropole, Laval agglomération, le Pays du Mans et le Pays Yon-et-Vie), avec l'appui des sociologues de l'ESA et du GERDAL.

Le projet a également bénéficié du concours financier de Nantes Métropole, Angers Loire Métropole, la région des Pays de la Loire dans le cadre du CTU du Pays du Mans et de l'Union européenne via le Feader dans le cadre du programme Leader du Pays du Mans.

### **1-2. Les attendus du projet**

1. Faire progresser la connaissance des agriculteurs périurbains et des attentes des collectivités locales à l'égard de l'agriculture.
2. Partager et faire progresser les savoirs et savoir-faire en matière de politiques et outils d'urbanisme, de pratiques de développement agricole en contexte périurbain et de dispositifs de dialogue entre profession agricole et collectivités.
3. Innover, en testant des démarches et outils d'intervention locale adaptés au contexte périurbain, à destination des élus et des agents des organisations professionnelles agricoles et des collectivités.

### **1-3. La démarche**

Les travaux étaient organisés en quatre volets complémentaires.

#### **1-3-1. Le volet connaissances sociologiques**

Il a reposé sur des entretiens auprès d'agriculteurs et d'élus des intercommunalités urbaines. Il s'agissait tout d'abord de comprendre comment les agriculteurs intègrent les spécificités du contexte périurbain en lien avec leurs différentes logiques d'activités. Nous avons mené, en 2007, des entretiens auprès de 80 agriculteurs de trois sites à proximité d'Angers, Nantes et Le Mans, s'étendant sur quatre à six communes.

Ensuite, des entretiens auprès d'une vingtaine d'élus des intercommunalités urbaines d'Angers, Nantes et Le Mans ont été menés en 2008. Ils visaient à comprendre comment ces élus appréhendent la place et l'avenir de l'agriculture sur leurs territoires : quelles sont leurs sources de connaissance, ont-ils des lieux de débat à propos de l'agriculture, quelles visions portent-ils ?

#### **1.3.2. Le volet dit « prospective »**

Il a consisté à expérimenter sur trois sites, autour d'Angers, Nantes et le Mans, une démarche d'intervention locale. Sa finalité était de permettre aux agriculteurs du territoire de produire, à partir d'une réflexion prospective sur l'avenir de leur activité et d'une formulation précise des difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui dans l'exercice de leur métier, des propositions et des pistes de solutions pour l'avenir. Il s'agissait ensuite de discuter ces propositions avec les élus locaux de leur territoire. Trois groupes de 10 à 20 agriculteurs ont été mis en place et accompagnés dans ce travail.

Le suivi et l'analyse de ce dispositif de recherche-action portaient sur les questions suivantes :

- Dans quelles conditions les agriculteurs peuvent-ils élaborer collectivement une vision prospective de leurs activités dans les espaces périurbains, compte tenu de la diversité des formes d'exercice du métier, et en prenant en compte les attentes des collectivités et des habitants ?
- Sur cette base, comment peuvent-ils faire entendre leurs points de vue, et s'organiser pour porter des propositions ou projets qui puissent s'inscrire dans les politiques locales de développement ?
- Comment les organisations de développement agricole peuvent-elles accompagner les agriculteurs dans ces processus ?
- A quels dispositifs et modalités de travail et à quelles compétences des agents cela renvoie-t-il ? Dans quelle mesure sont-ils spécifiques aux territoires périurbains ?

#### **1.3.3. Le volet échanges de pratiques entre agents des chambres et des collectivités**

Deux groupes ont été constitués avec l'objectif de faire travailler ensemble des agents de développement des chambres d'agriculture et des intercommunalités intervenant sur les territoires des cinq principales villes des Pays-de-la-Loire (Angers, La Roche-sur-Yon, Laval, Le Mans et Nantes).

Pour l'un de ces groupes, l'échange de pratiques (qui a associé une quinzaine d'agents) a porté sur la description, autour de chaque ville, des dispositifs de dialogue entre les institutions agricoles et urbaines, et sur l'analyse de quatre actions menées dans le cadre de ce partenariat institutionnel. Outre l'échange de pratiques, le travail conduit courant 2009 a été alimenté par la collecte d'informations réalisée par une stagiaire en Mémoire de fin d'études.

Pour l'autre groupe, l'échange portait sur les outils juridiques permettant de concilier développement urbain et agricole. Les résultats de ces travaux sont présentés par Germain et Thureau (2010 & 2011).

#### **1.3.4. Communication et diffusion des résultats**

Trois séminaires (qui ont totalisé 430 participations) ont été des moments privilégiés de présentation et de discussion de nos travaux dans les territoires concernés (Sargé-lès-le-Mans en 2008, La Chapelle-sur-Erdre en 2009, Angers en 2010). Les travaux présentés lors de ces séminaires ainsi que le **rapport final** sont accessibles sur le site du projet : <http://paldu.groupe-esa.com>

## **2 - Résultats**

### *2-1. Connaissance des agriculteurs et des élus*

#### **2-1-1. Les agriculteurs**

Les agriculteurs près des villes formulent des préoccupations dont certaines sont assez communes (évolution des marchés ou des politiques) et d'autres plus spécifiques de la proximité urbaine. Par exemple, comment s'agrandir ou retrouver des terres quand on en a perdu ? Comment travailler à proximité d'habitations ? Certains exploitants voient aussi dans le contexte périurbain des opportunités. Cet ensemble d'opportunités et de contraintes tend à accentuer la diversité des modes de production et de valorisation des produits, ainsi que des logiques d'action des agriculteurs. Certains adoptent une logique que l'on peut qualifier d'agriculture de production (agrandir l'exploitation pour développer la production alimentaire), d'autres, une logique de service ou de main d'œuvre (diversifier ou intensifier l'activité sur des surfaces réduites), d'autres, de valorisation d'un patrimoine familial (valoriser un bien familial sur le temps d'une carrière), ou encore de loisir (pratiquer l'agriculture pour le plaisir sans objectif de rentabilité).

Comment cette diversité de logiques impacte-t-elle la sociabilité professionnelle locale ? Comment travailler avec cette diversité d'acteurs ?

*1. Se fédérer face aux élus est une force.* L'enjeu de se constituer comme un interlocuteur des collectivités dans le cadre de projets d'aménagement est un facteur fort de rassemblement des producteurs, malgré leur diversité. Ainsi, au Nord de Nantes, la menace foncière suscite des débats fréquents entre producteurs, qui se rencontrent et se mobilisent. Cela contribue à renforcer la sociabilité professionnelle.

*2. La stratégie foncière est individuelle.* Si les questions foncières opposant les agriculteurs aux collectivités sont objet de débat, les agriculteurs peinent à discuter entre eux de leurs stratégies foncières. Pourtant, les choix d'évolution des structures, de transmission constituent des préoccupations individuelles fortes...

*3. Le périurbain, synonyme de diversité des agriculteurs.* La diversité des producteurs constitue une difficulté pour les mobiliser. Sur les trois sites, certains producteurs sont isolés : les agriculteurs de loisir ne sont pas considérés comme agriculteurs par les autres ; les éleveurs professionnels de chevaux et les maraîchers sont le plus souvent isolés localement. Parfois, comme à l'Est d'Angers, les agriculteurs se considèrent comme des professionnels aux métiers différenciés et avec peu d'enjeux partagés. Des clivages existent entre arboriculteurs, éleveurs, horticulteurs, qui, de fait, entretiennent peu de liens de dialogue entre eux.

4. *Des petits territoires de dialogue professionnel au sein d'une aire urbaine.* Les groupes professionnels locaux se structurent à l'échelle de trois ou quatre communes.

### **2-1-2. Les élus**

Les élus connaissent l'agriculture et les agriculteurs à l'échelle locale, communale surtout. Cette connaissance s'est construite dans le cadre de relations interpersonnelles avec des agriculteurs, mais aussi à propos du traitement de questions pratiques sur leur commune, ou dans le cadre de leurs responsabilités intercommunales. Les agriculteurs et leurs représentants ont, à ces occasions, un rôle important dans la construction des points de vue des élus. Pour autant, ces derniers ne se font pas les porte-paroles de revendications sectorielles au sein de leurs institutions. Leurs projets intègrent des attentes diverses (emploi, entretien des espaces naturels, du paysage, production locale, lien social...).

Mais les élus débattent peu entre eux du sujet « agricole ». Dans chaque intercommunalité, plusieurs élus ont le souci de préserver l'agriculture. La réflexion sur le devenir de l'agriculture est déléguée à un voire deux élus au sein des intercommunalités. Il semble y avoir très peu de débat entre élus à ce sujet.

### ***2-2. Attentes et enjeux relatifs au dialogue entre agriculteurs et élus locaux***

S'interroger sur la place des agriculteurs et de l'agriculture dans les territoires périurbains, c'est aussi s'interroger sur la façon d'accompagner les agriculteurs pour qu'ils se constituent en interlocuteurs actifs, en tant qu'acteurs professionnels, des collectivités locales, de telle sorte que les enjeux agricoles soient débattus en amont, et pris en compte ensuite, dans les politiques locales de développement territorial. Or, tant les agriculteurs que les élus locaux formulent des attentes précises relatives au dialogue qu'ils souhaitent développer entre eux.

Deux registres d'attentes peuvent être identifiés : le registre stratégique et le registre pratique.

#### **2-2-1. Registre stratégique : mieux organiser le dialogue pour renforcer sa capacité à faire valoir son point de vue**

Les agriculteurs souhaitent peser davantage sur les choix d'aménagement impactant l'activité agricole. Pour cela, ils considèrent qu'ils doivent à la fois être mieux informés sur les procédures et projets d'aménagement, et s'organiser pour construire et faire entendre une parole professionnelle légitime auprès des élus. Les élus formulent également des attentes en matière de représentation de la parole agricole. Ils s'accordent sur la légitimité de la chambre d'agriculture à représenter les agriculteurs, mais souhaitent que la diversité des agriculteurs et des échelles de traitement des problèmes soit mieux prise en compte.

#### **2-2-2. Registre pratique : dialoguer pour savoir quoi faire**

Les agriculteurs souhaitent par exemple sécuriser leur accès à la terre, résoudre des difficultés de travail (déplacements ou intrusion de promeneurs sur les exploitations...) ou encore des difficultés spécifiques à certaines productions (emploi des salariés, accès à la ressource en eau). Les agriculteurs souhaitent dialoguer avec les élus seulement autour des domaines où ces derniers ont compétence et leviers d'action, pour concevoir une forme de développement du territoire qui crée les conditions du maintien de l'agriculture. *A contrario*, une majorité d'élus entendent contribuer à orienter l'évolution de l'agriculture. Il s'agit pour eux à la fois de contribuer à l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs et du développement de leurs exploitations, mais aussi d'encourager et/ou contraindre certaines évolutions des structures, des activités et des pratiques.

## 2-3- Construction des relations entre chambres d'agriculture et intercommunalités

Nous nous sommes intéressés tout d'abord aux processus de construction institutionnelle des relations entre chambres d'agriculture et intercommunalités.

L'histoire des relations entre institutions est à resituer dans l'histoire même de ces institutions et dans l'évolution de l'engagement des agriculteurs au sein des collectivités en France. Les relations se révèlent plus anciennes autour des agglomérations les plus urbaines et denses en population (Angers et Nantes). Plus la collectivité est importante et urbanisée, plus les problèmes de maîtrise de l'étalement urbain se sont manifestés tôt et fortement et plus la nécessité de protéger les espaces agricoles et d'engager alors des relations entre la collectivité et la profession agricole s'est imposée précocement.

Ces relations répondent à des motifs divers, allant de la production d'avis dans le cadre des schémas directeurs puis du Scot (sur Angers : 1976, 1996 puis 2006), à la mise en œuvre d'études ou actions plus ponctuelles, comme par exemple, celle visant à développer des pratiques d'élevage respectueuses de la biodiversité dans les basses vallées angevines (à partir de 1993). Aujourd'hui, nous relevons trois principaux domaines d'actions : soutien aux systèmes agricoles (circuits courts, filière bois-énergie...), préservation du paysage et de la biodiversité (zones humides, bocage...), foncier (charte foncière, réserves foncières, veille foncière...). Certains domaines de préoccupations apparaissent peu ou pas traités, comme la cohabitation entre usagers et les relations de voisinage, l'information aux agriculteurs sur les projets urbains, ou les compétences et le fonctionnement des institutions intercommunales.

Au démarrage, les relations semblent s'installer de façon discontinue, avec une difficulté à passer du diagnostic à l'action. Ensuite, la conduite de projets d'action précis, sur des territoires délimités, semble favoriser une coopération plus régulière, transversale et prospective. Les procédures de planification urbaine sont des temps forts de dialogue. Il en est de même lors de grands projets urbains, d'aménagement, ou encore de projets environnementaux ou paysagers.

Au final, il faut du temps pour passer de relations ponctuelles à des relations structurées et basées sur la confiance. Pour exemple, sur Nantes, 15 années se sont écoulées entre le premier groupe de travail sur l'agriculture périurbaine composé de la DDAF, de l'Agence d'urbanisme et de la chambre d'agriculture (1985) et la signature du 1<sup>er</sup> protocole de partenariat « pour le développement d'une agriculture innovante » entre le District et la Chambre (en 2000).

Nous nous sommes intéressés ensuite à ce que produit le dialogue institutionnel entre chambres d'agriculture et intercommunalités.

### 2-3-1. Des relations entre institutions organisées et pérennisées

L'institutionnalisation des relations contribue à organiser ces relations à deux niveaux : des lieux de dialogue entre institutions, des lieux de représentation et d'expression des agriculteurs du territoire.

Les lieux de dialogue entre institutions peuvent être :

- dédiés (Angers, Nantes, Laval) ou non (Pays Yon-et-Vie). Sur Angers, Nantes et Laval, des comités de pilotage réunissent quelques élus de la collectivité et quelques représentants professionnels agricoles,
- contractualisés dans un protocole de partenariat (Nantes, Angers) ou non (Laval, Pays Yon-et-Vie). Ces protocoles définissent des engagements réciproques entre institutions et des règles partagées d'organisation et fonctionnement.

Parallèlement, on observe que les chambres d'agriculture cherchent à configurer des collectifs d'agriculteurs qui puissent « structurer » et porter la voix professionnelle agricole et être un interlocuteur reconnu de la collectivité locale. Ces collectifs sont :

- toujours institués et animés par la chambre,

- spécifiques au territoire périurbain par rapport à l'organisation de la chambre sur le reste du département (Angers) ou non (Nantes, Laval),
- organisés aux échelles de ces collectivités, en relation avec l'objet assigné au collectif. Ainsi, sur Angers, la Commission agricole du Pays Loire Angers est constituée à l'échelle du Pays et du SCOT, plus large que la seule agglomération,
- de composition parfois large et ouverte. Ainsi, sur Angers et Nantes, ce sont plus de 30 agriculteurs qui sont désignés, cooptés, ou associés dans ces groupes.

### **2-3-2. Des moyens mobilisés**

Ces moyens portent tout d'abord sur la production et l'échange de connaissances, de données et d'expertise. Ce fut par exemple le cas, autour d'Angers et de la Roche-sur-Yon, avec la mise en place d'un observatoire agricole.

Chaque institution consacre des moyens humains (et financiers) pour la mise en œuvre des actions : côté chambres, de moins d'1/2 à plus de 3 équivalents temps pleins engagés spécifiquement sur le territoire périurbain. Dans certains cas, un fonctionnement en binôme des agents chambre et collectivité se met en place (ex : co-animation d'une Prospective préventive sur Laval, ou d'un projet de remise en valeur des friches sur Nantes).

### **2-3-3. Un cadre pour faciliter l'action**

Au final, trois processus participent de cette institutionnalisation et contribuent à donner de la visibilité aux parties prenantes pour mener des actions et à préciser les contours de l'engagement respectif :

1. la mise à disposition de moyens qui visent à stabiliser les relations entre organisations et entre acteurs,
2. la production de données (diagnostics, observatoires...) qui deviennent un socle partagé de connaissance du territoire à partir duquel la discussion pratique peut s'engager. C'est aussi le savoir-faire ensemble qui progresse au fil du travail en commun et qui se traduit dans des ajustements de modalités de conduite des actions;
3. la définition d'orientations négociées qui guident ensuite l'action locale. Cela peut passer par l'élaboration d'un projet par la profession agricole, discuté ensuite avec l'intercommunalité (Nantes, 1994 ; Angers, 2009).

### **2-3-4. Les limites du dispositif institutionnel**

Si l'institutionnalisation des relations constitue un appui pour l'action, elle paraît nécessaire mais pas suffisante, car les dispositifs institutionnels ne répondent pas à l'ensemble des attentes de dialogue des agriculteurs et des élus, reposent sur un faible nombre de personnes, ne peuvent pas constituer un « lieu unique » de dialogue, et ne garantissent pas le renforcement de la construction d'un point de vue professionnel à partir de la mobilisation des agriculteurs, processus qui renvoie à des moyens et des modalités spécifiques.

### **2-3-5. Organiser et accompagner le dialogue agriculteurs – élus : l'animation agricole en territoire périurbain**

Dans un contexte où les organisations professionnelles agricoles s'interrogent sur la prise en compte de la dimension territoriale dans leurs interventions de développement, les métiers de l'animation ou du conseil sont en cours de redéfinition. La mise en place de nouvelles missions qui prennent en compte la dimension territoriale interroge la division du travail entre les agents : tout en maintenant des fonctions d'appui technique et économique, et du conseil d'entreprise, il s'agit de répondre à de nouvelles attentes à la fois des agriculteurs et des autres acteurs : *A quels métiers et compétences cela renvoie-t-il ? Quelles évolutions de l'organisation du développement agricole cela suppose-t-il ?*



### **2-3-6. Mobiliser les agriculteurs dans leur diversité**

La capacité des organisations professionnelles agricoles à travailler avec la diversité des agricultures et des agriculteurs est une condition majeure de leur reconnaissance par les élus. Cela suppose des conditions et des modalités spécifiques de mobilisation et de constitution de collectifs, dans une situation où ceux-ci ne préexistent le plus souvent pas à la réflexion spécifique qui doit être menée.

La démarche d'intervention mise en place dans le cadre du PALDU a mobilisé les agriculteurs selon deux principes : la prise en compte des réseaux de dialogue existants pour définir le territoire d'intervention, et l'absence de présélection des participants. La configuration des groupes traduit alors le mode d'engagement des agriculteurs en fonction des problèmes à traiter et l'analyse de leur composition montre que ceux-ci ont permis un élargissement du nombre d'agriculteurs jusqu'alors engagés dans la réflexion sur le développement territorial, même si certains types d'agriculteurs restent difficiles à mobiliser (éleveurs de chevaux...).

Au final, la reconnaissance exprimée par les agriculteurs et par les élus locaux de la qualité de la production du groupe apparaît liée, non pas à son caractère institutionnel ou au statut de représentants ou responsables professionnels des participants, mais à la composition du groupe et au mode de conduite du dialogue en réunion, qui ont permis des échanges libres et élargis entre des producteurs qui ne font pas les mêmes productions et ne sont pas dans les mêmes logiques d'action.

### **2-3-7. Construire un point de vue propre : condition du dialogue entre agriculteurs et élus**

La possibilité d'un dialogue équilibré entre agriculteurs et élus suppose pour les uns et les autres un travail préalable pour élaborer une vision des choses qui permette d'aller au-delà des revendications et des positions institutionnelles. Que la parole professionnelle soit portée au final par un représentant ou par un collectif, les agriculteurs ont exprimé le souhait que le dialogue ne s'engage pas seulement entre des individus (les élus et les agriculteurs individuellement lors de conflits fonciers ou de demandes de permis de construire, par exemple), et d'être **reconnus et entendus en tant que collectif professionnel local**.

Dans cette perspective, le travail mené dans les groupes d'agriculteurs a d'abord permis la construction d'un point de vue collectif entre « pairs ». L'efficacité de la réflexion entre agriculteurs (qui suppose une certaine durée ; ici 5 mois) a reposé sur :

- la mobilisation et la valorisation de leur connaissance pratique pour produire une analyse contextualisée et finalisée sur l'action, ce qui suppose une échelle de réflexion à laquelle les agriculteurs « connaissent » les situations et peuvent se saisir du contexte;
- une forme de débat qui allie souplesse, liberté de parole, et appui méthodologique pour exploiter et approfondir ce qui est dit. L'engagement dans la durée des agriculteurs est apparu conditionné aussi par la clarté des buts poursuivis, la possibilité, voire la garantie, de pouvoir traiter au cours de la démarche de la façon dont la production peut être reprise, et du statut du groupe par rapport aux autres instances et aux responsables professionnels présents dans ces instances.

### **2-3-8. Des problèmes clairement énoncés et traitables pour des pistes d'action concrètes**

La production des groupes « prospective » se caractérise par :

- des énoncés de problèmes à traiter et de pistes de solution avec un degré de précision et de contextualisation accrus par rapport à ce que les agriculteurs pouvaient dire au départ et surtout par rapport aux contenus des débats institutionnels,
- une mise en discussion de problèmes habituellement peu abordés entre agriculteurs : urbanisation et prix du foncier, logements de fonction, main d'œuvre.
- la mise en évidence de la nécessité d'articuler différents registres d'action (pratique, stratégique, de l'ordre

de l'organisation professionnelle), pour aboutir à des solutions concrètes.

Ce processus de réflexion a ainsi précisé ce que peut signifier accompagner les agriculteurs, à savoir les aider à maîtriser conjointement ces différentes dimensions, qui en somme fondent la qualification professionnelle des agriculteurs lorsqu'il s'agit d'intégrer la dimension territoriale de leur métier.

### 2-3-9. Provoquer des rencontres entre groupes d'agriculteurs et élus locaux

Les rencontres organisées avec les élus locaux, à partir de la production des groupes d'agriculteurs, ont marqué un élargissement des interlocuteurs habituellement engagés dans le dialogue. Au-delà du consensus ou de la réaffirmation de grandes orientations, elles ont d'abord permis aux uns et aux autres de prendre connaissance de leurs préoccupations et attentes respectives et d'acter des divergences, ou au contraire des points communs. Elles ont aussi été une occasion pour les élus d'interpeller directement les agriculteurs sur des questions stratégiques (ex : stratégies foncières des agriculteurs, installation). Sur les trois sites, les élus ont invité les agriculteurs à « *porter des projets !* » de façon plus active et pas seulement à réagir à ce que proposent les élus.

### 2-3-10. Consolider la représentation des enjeux agricoles locaux au sein des institutions

L'analyse comparée de plusieurs actions menées en périurbain et des dispositifs qui les portent a mis en évidence la prédominance d'activités d'expertise (diagnostics, études) menées par les chambres souvent à la demande des collectivités locales, en même temps que le poids relativement faible accordé à la mobilisation de la connaissance des agriculteurs et à leur réflexion pour aller vers l'action. Dans ces conditions, les orientations et les actions menées résultent principalement du point de vue des techniciens, confortés par celui de quelques responsables professionnels (relais locaux).

Or, si l'agriculture périurbaine constitue un monde éclaté recouvrant une diversité d'activités et d'identités professionnelles, le travail conduit à l'échelle locale avec des groupes d'agriculteurs met en évidence non seulement la possibilité d'une réflexion collective mais une conviction largement partagée de sa nécessité. Plus la position des représentants se construit à partir de ce qui est dit et réfléchi localement, plus les agriculteurs peuvent se retrouver dans ces positions, et plus ces représentants sont en capacité de porter une parole utile à l'action.

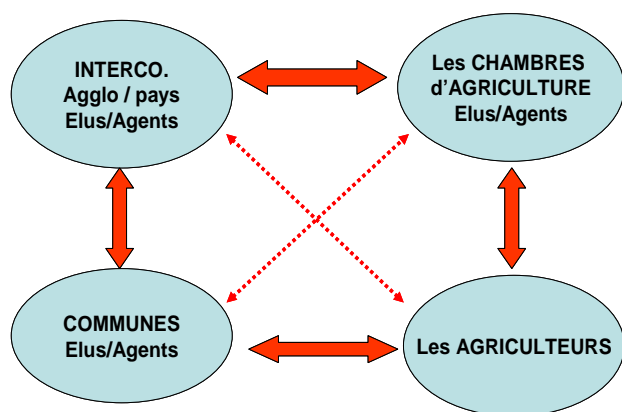


Figure 1 : Les relations entre agriculteurs, chambre d'agriculture et élus locaux, : un système complexe

Autrement dit, il s'agit de parvenir à articuler d'un côté une activité cognitive qui permette aux agriculteurs de se projeter à moyen et long terme pour assurer le maintien de leurs activités et de construire sur cette base une parole professionnelle, de l'autre, un dispositif politico-administratif, en renforçant les liens entre les agriculteurs et leurs organisations professionnelles, ainsi qu'entre les élus communaux et les élus en charge des questions agricoles au sein des instances intercommunales. Comme l'indique la figure 1, le

dialogue entre élus et agriculteurs est donc un dispositif comprenant deux types de points de vue, mais à quatre acteurs.

### **Pour en savoir plus sur ce projet**

Huet J., Le Guen R., Ruault C., Thareau B., Chauceuse J.N., 2010. Rapport final des résultats du projet PALDU : Prospective agricole locale et dynamiques urbaines. La place de l'agriculture dans le développement des territoires péri urbains en Pays de la Loire .

### **Volet sociologique. Connaissance des agriculteurs et des dynamiques socioprofessionnelles**

Thareau B., Le Guen R., 2007. Etre agriculteur près des villes, inventer des modèles professionnels ? Communication au colloque : « Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville. Vers des projets de territoire », Nanterre, 10-12 oct. 2007

Soulard C., Thareau B., 2009. Les exploitations agricoles périurbaines: diversité et logiques de développement ». *Innovations Agronomiques* 5, 27-40.

Thareau B., 2008. Quel dialogue entre agriculteurs péri-urbains. *Travaux et innovations* 149, 17-21

### **Connaissance du point de vue des élus**

Thareau B., Ruault C., Le Guen R., 2009. La place de l'agriculture dans le développement urbain : le point de vue d'élus des agglomérations de Nantes, Angers et Le Mans.

### **Volet Prospective**

Le Guen R., Ruault C., 2010. Conseiller de territoire, une nouvelle figure du développement agricole et local dans un contexte péri urbain. Communication au colloque de la SFER « Conseil en agriculture. Acteurs, marchés et mutations ». 14 et 15 Octobre 2010.

Ruault C. Lemery B., 2009. Le conseil de groupe dans le développement agricole et local: pour quoi faire et comment faire. Dans : *Conseil et développement en agriculture ; quelles nouvelles pratiques*. Editions Educagri.

### **Volet échange de pratiques, d'agents d'urbanisme et de développement**

Germain P., Thareau B., 2010. Les agriculteurs face à l'urbanisation. Préserver l'espace de production agricole. *Etudes foncières* 145, 13-17.

Germain P., Thareau B., 2011. Les agriculteurs face à l'urbanisation: garantir l'usage agricole des terres. *Etudes foncières* 150.